



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 21 JANVIER 2016

### **I/ Investissements : inscriptions budgétaires BP 2016**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des factures d'investissement ont été réceptionnées et qu'elles devront être mandatées avant le vote du budget 2016.

Afin de pouvoir régler ces factures dans les temps impartis, le conseil municipal peut autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à mandater, avant le vote du budget 2016, les factures suivantes :
  - SOREGIES : réfection du massif du candélabre n°15, rue de la Garenne  
compte 21534 – opération 110, d'un montant de 1 101.83 €TTC
  - Remboursement de frais de mise à disposition bureau d'études de la CAPC,  
compte 2315 - opération 83, d'un montant de 1 575.50 €TTC

### **II/ Attribution subvention CCAS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une facture concernant l'achat de jouets pour le Noël des enfants de Monthoiron de décembre 2015 a été réceptionnée et qu'elle doit être mandatée, par le CCAS, avant le vote du budget 2016.

Afin de pouvoir régler cette facture dans les temps impartis, il est nécessaire de verser une subvention sur le budget du CCAS de 1 500€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à verser, avant le vote du budget 2016, une subvention de 1 500€ sur le budget du CCAS.

### **III/ Syndicat Energies Vienne : adhésion de la commune de l'Isle Jourdain**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération en date du 8 décembre 2015, le comité du Syndicat ENERGIES VIENNE a donné son accord pour l'adhésion à son Syndicat de la commune de l'Isle Jourdain.

Aussi, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux conseils municipaux des communes membres de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable à l'adhésion au Syndicat ENERGIES VIENNE de la commune de l'Isle Jourdain.

### **IV/ Diagnostic accessibilité handicapés – rapport SOCOTEC**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bureau d'études SOCOTEC a transmis à la Mairie le rapport concernant l'accessibilité aux handicapés des lieux recevant du public.

Le montant prévisionnel des travaux à effectuer est de 20 900 €HT.

Il appartient désormais au Conseil Municipal de se prononcer sur la priorité des travaux à engager, le budget communal ne permettant pas de tout financer sur une année.

Après analyse des différents rapports, Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'échelonner les travaux de la façon suivante :

- année 2018 : budget estimé = 5300 €HT
  - Salle des fêtes/cantine : chanfreiner le ressaut de la porte d'entrée (400 €HT)
  - Eglise : supprimer le sas d'entrée ou le mettre en conformité (2200 €HT)
  - Ecole maternelle : installer une porte d'entrée principale de 80cm et créer un plan incliné avec un espace de manœuvre de porte (1300 + 1400 €HT)
- année 2017 : budget estimé = 8500 €HT
  - Salle des fêtes/cantine : installer une deuxième main courante et un équipement adapté à l'escalier (2800 €HT)
  - Bibliothèque : adaptée la main courante et installer un équipement adapté à l'escalier (2200 €HT)
  - Ecole maternelle : revoir le plan incliné et prévoir un espace de manœuvre de porte (3500 €HT)
- année 2016 : budget estimé = 7100 €HT
  - toutes les autres anomalies mentionnées au rapport et pouvant être réalisés en régie par le service technique.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de retenir le calendrier prévisionnel ci-dessus ainsi que les travaux s'y rapportant
- de charger le cabinet SOCOTEC de préparer le dossier d'AD'AP correspondant

## **V/ Vie des Commissions**

- **POINT SUR :** CAPC : réunion bilan touristique du 14 janvier 2016  
⇒ *Revoir avec la CAPC où en est l'opération Géocatching*
  
- **DATES A RETENIR :**
  - Commission information : mardi 26 janvier à 19h00 (site internet)
  - Commission du personnel : jeudi 4 février à 10h00
  - Conseil Municipal : jeudi 18 février à 19h00

## **VI/ Informations et questions diverses**

- Eaux de Vienne SIVEER : courrier d'information pour mise en place d'un tarif unique en 2018 :
  - abonnement annuel : 60€ HT
  - prix du m3 d'eau : 1.35€ HT
- Département de la Vienne : suppression de l'aide financière pour l'accompagnatrice dans le transport scolaire, aide devant être remplacée par une subvention régionale
- Département de la Vienne : suggestions des élus concernant la rédaction d'un « livre blanc de la ruralité »
- Courrier Amaury Sport Organisation : itinéraire du passage du Tour de France du 5 juillet 2016
- Prévoir des supports à vélo le long de l'arrêt de bus de La Croix Blanche